



Rapport d'activité 2017

Le rapport qui suit reprend les principales activités d'Émissions Zéro depuis sa dernière assemblée générale ordinaire de mars 2017 jusqu'à fin février 2018.

L'année 2017 fut particulièrement féconde pour notre coopérative citoyenne. En effet, en 2016, nous avions une seule unité de production. Fin 2017, elles sont quatre, et une cinquième, décidée en 2017, démarre en 2018. Nous sommes particulièrement fiers du fait que ces nouveaux outils de production sont parfaitement diversifiés: Biomasse, Photovoltaïque, Hydroélectrique. Enfin, cerise sur le gâteau, en 2017, nous avons dignement fêté le dixième anniversaire de notre coopérative.

Comme perspectives 2018, nous envisageons une plus grande autonomie des GT et une certaine "recentralisation" géographique. Quant au CCdC (Conseil Consultatif de Coopérateurs), il est, tout comme les GT, en demande de nouvelles "énergies". Diverses statistiques complètent ce rapport. Au 31 décembre 2017, EZ comptait plus de 1600 coopérateurs et un capital dépassant les 2,6 millions d'euros.

Bonne lecture!

Mission et vision

Depuis 2015, un document interne "Vision-Stratégie-Valeurs" définit notre ADN et notre approche dans les projets. Ces mission et vision sont restées inchangées en 2017 mais sont toujours ouvertes au débat en 2018.

Mission

Nous voulons contribuer activement au développement de toutes les énergies renouvelables locales par les citoyens. Pour ce faire, nos objectifs sont:

- veiller à ce que les **citoyens maîtrisent** autant que possible les installations par une participation citoyenne majoritaire, une gestion, une exploitation et un contrôle par des coopératives citoyennes.
- Évaluer et renforcer les **critères environnementaux et sociaux** en amont. Rechercher et sélectionner des projets solides et suffisamment rentables afin de pouvoir **développer la coopérative** tout en offrant un **retour financier raisonnable** aux coopérateurs.
- Veiller à ce que **l'électricité produite soit vendue à un fournisseur 100%** (réellement) **vert** et/ou organiser la fourniture de l'électricité produite **le plus directement possible** à nos coopérateurs à un **prix juste et stable**.
- En partenariat avec les organisations membres de REScoop Wallonie, qui sont d'autres coopératives et associations locales, permettre aux **citoyens et aux acteurs des territoires** de se réappropriier les **outils de production et de consommation** de leur énergie. Leur proposer de mettre en **adéquation** les besoins réels et les moyens de production. Favoriser la **concertation locale**.
- Rendre la coopérative toujours plus **participative et citoyenne** mais en assurer parallèlement une **professionnalisation croissante**.
- Favoriser auprès de nos coopérateurs un comportement visant à **l'utilisation rationnelle des énergies**.
- Appliquer et défendre les **7 principes coopératifs** de l'Alliance Coopérative Internationale, en respectant une éthique exemplaire dans toutes nos activités.

Le terrain d'action d'Émissions Zéro couvre la **Wallonie et Bruxelles**.

Vision

Nous voulons mobiliser les citoyens wallons et bruxellois à participer au système énergétique de demain via d'une part plus de sobriété dans la consommation d'énergie, et d'autre part, via un développement des outils de production d'énergie renouvelable sur nos territoires

Pour y arriver, nous pensons que chaque citoyen et chaque communauté humaine devrait participer activement aux décisions et/ou aux actions nécessaires, dans une logique de partage spatial et temporel des rentes et des bienfaits : entre les générations présentes et futures, dans l'esprit d'un véritable service public permettant l'accès de l'énergie à tous sur le territoire concerné, intégrant aussi une solidarité énergétique internationale.

Recrutement de coopérateurs actifs

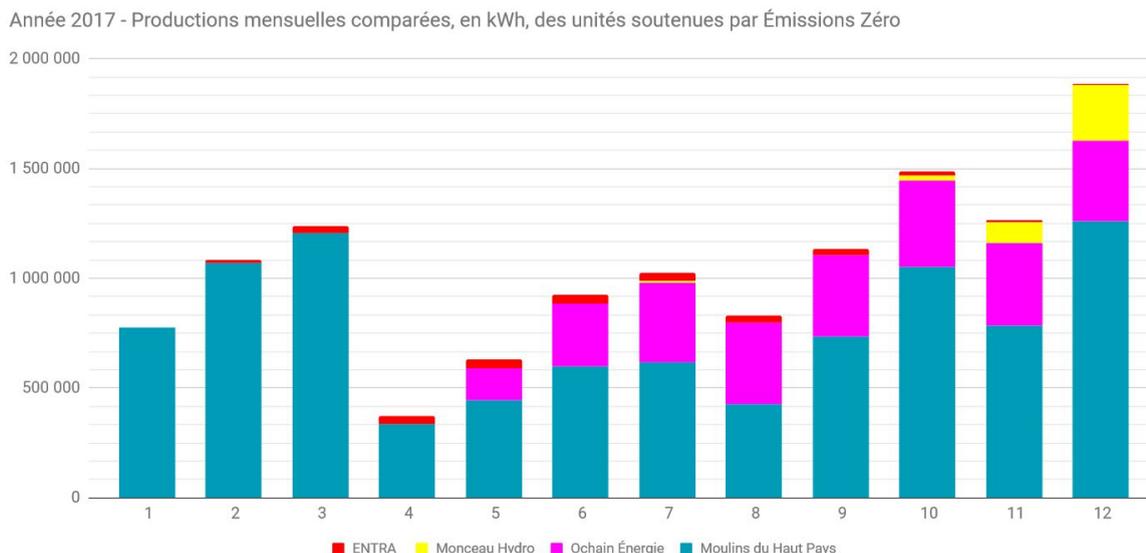
Notre « **Coopérative Émissions Zéro** » vit essentiellement grâce au bénévolat de « **Coopérateurs actifs** » qui acceptent de consacrer une partie de leur temps, souvent si précieux, à des tâches diverses et contribuent ainsi à une gestion saine et dynamique, profitable à toutes et à tous.

Notre vocation première n'est certes pas de faire de l'argent pour de l'argent. Mais elle n'est pas d'être déficitaire non plus! Nous veillons donc à ne pas hypothéquer l'équilibre financier de EZ dans nos choix d'investissement dans les nouveaux projets d'énergie renouvelable! Pour cela, outre l'**Éolien**, nous développons aussi, seuls ou en partenariat public ou privé, à d'autres types de projets citoyens tels la **biométhanisation**, l'**hydroélectricité**, mais également le **photovoltaïque collectif**, sous-entendu **mutualisé**...

Vous comprendrez aisément que, pour relever ces défis, notre « **Coopérative** » est confrontée à des missions de plus en plus nombreuses auxquelles elle est tenue de faire face si elle souhaite encore et toujours se développer comme il se doit !

Les unités de production en 2017

Le graphique ci-après montre la production, cumulée par mois, des différentes unités de production bénéficiant de la participation citoyenne via des participations de EZ au capital des sociétés d'exploitation (MHP, OCE), en mode tiers investissement (ENTRA) ou par un prêt subordonné (Monceau Hydro).



Comme dit plus haut, en 2017, plusieurs unités de production sont venues s'ajouter à notre activité "historique", à savoir les 2 éoliennes sur les communes de Dour et de Quiévrain (Les Moulins du Haut Pays).

Les Moulins du Haut Pays

Le fait éolien marquant de cette année est, comme l'institut Royal Météorologique le souligne dans son bilan statistique 2017, que le pays a souffert d'un déficit de vent.

Bilan climatologique de l'année 2017

A l'échelle annuelle, 2017 est principalement caractérisée par une température moyenne anormalement élevée et une vitesse moyenne du vent très anormalement faible.



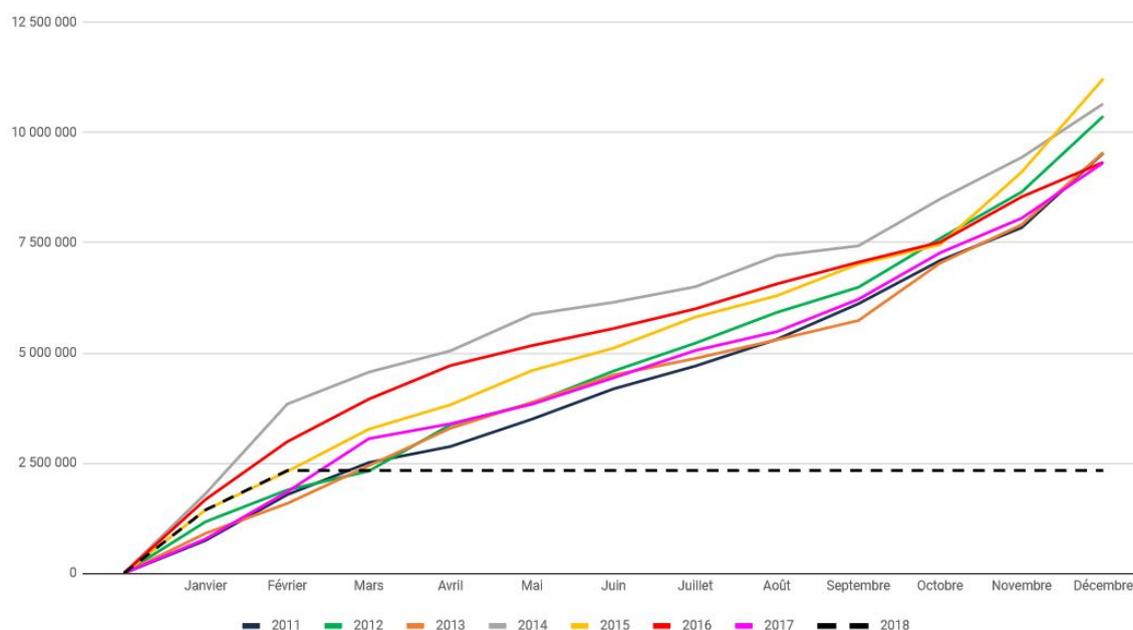
En 2017, les éoliennes ont donc eu une production électrique faible. Pour Émissions Zéro, c'est la production la plus faible depuis 2010, année de la mise en route des éoliennes.

Tout comme la production moyenne des éoliennes belges (La production éolienne totale a augmenté en 2017, uniquement

grâce à l'accroissement du parc éolien), la production des Moulins du Haut Pays (MHP) fut peu favorable en 2017 : 9.319 MWh. Pour MHP, l'année 2017 est la moins bonne année de production depuis sa mise en marche.

Une nouveauté: l'évolution de la législation wallonne sur le bruit pourrait nous amener à devoir brider (freiner) les éoliennes pour éviter un niveau sonore trop élevé. Le bridage pourrait être évité par la pose de "peignes" en bout de pale, qui ont pour effet de réduire le volume sonore. Il pourrait en coûter quelque 25.000 euros par an, par éolienne.

MHP - Production cumulée (kWh)



Malgré la production plus faible en 2017, le bénéfice net de l'exercice reste intéressant, soit 153 k€. Heureusement, grâce à une gestion prudente lors de meilleures années, nous pouvons additionner un bénéfice reporté des années antérieures; cela porte le bénéfice à affecter de 172 k€. Après passage à la moulinette des ratios financiers (ADSCR) de notre banquier TRIODOS, nous ne pourrions distribuer qu'un dividende total de ± 60 k€, soit seulement ± 30 k€ pour EZ ; le reste doit rester, temporairement au moins, en réserve. TRIODOS cherche la "certitude" pour rester couvert si les conditions climatiques devaient continuer à nous être défavorables. Il reste à espérer que les prochaines années seront meilleures... Comme le graphique le montre, 2018 a démarré sous de meilleures auspices...

Composition du Conseil d'administration de MHP

Représentants EZ	Représentants des communes
Alain Damay, président	Muriel Monoyer
Joseph François	Georges Cordiez
Emmanuel Mertens	Christine Gréco

Ochain Energie

Chez Ochain Energie (OCE), 2017 fut une année bien chargée!

Les commandes étant lancées, la construction a commencé le 26 juillet 2016. Les diverses phases de la construction et des montages se sont déroulées selon le planning, quasiment sans interruption. L'hiver très doux et la faible pluviométrie de l'automne 2016, de l'hiver 2016-2017 et du printemps 2017, y ont grandement contribué.

La montée en puissance fut en ligne avec tous les espoirs.

Pour rappel, le biogaz produit dans deux énormes digesteurs est valorisé sous forme d'électricité via un moteur à combustion (génératrice). La chaleur produite par cette combustion est également valorisée pour chauffer un home à proximité (principe de la cogénération). La production électrique a démarré en mai 2017. Le process pour la vente de l'électricité était alors terminé. La production électrique 2017 a été de 2.665 MWh.

Le deuxième volet, à savoir la cogénération (utilisation de la chaleur du moteur thermique), est effective depuis le 10 décembre 2017. L'objectif est le chauffage et l'approvisionnement en eau chaude sanitaire du château-home d'Ochain.



Le site d'Ochain a fait l'objet de plusieurs reportages. Ses administrateurs, et particulièrement Grégory Racelle, ont été sollicités à ces occasions.

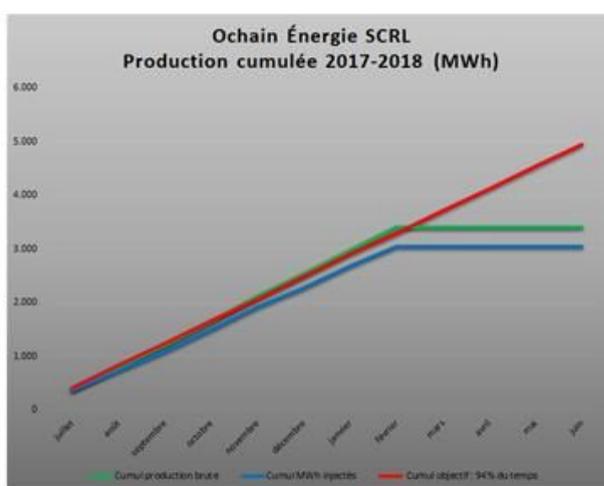
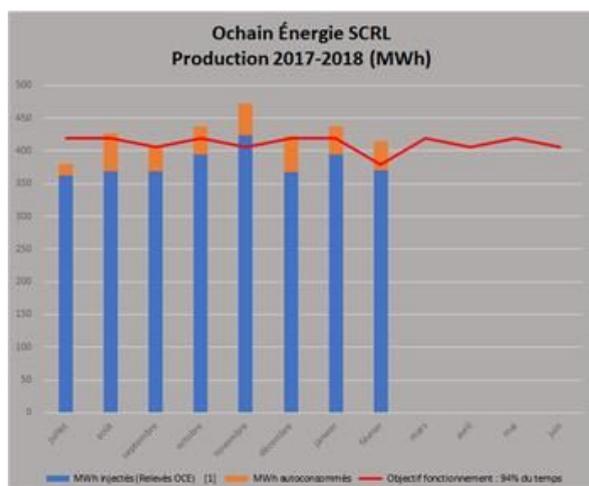
Outre la production d'électricité et de chaleur, OCE produit un digestat, résidu de la biométhanisation. Il se présente sous forme de deux fractions, l'une solide, l'autre liquide, par le passage dans un séparateur de phases. Ces deux matières sont des fertilisants, elles sont analysées pour vérifier si aucune norme, principalement en métaux lourds, n'est dépassée. Les analyses effectuées à Gembloux en 2017 et début 2018 sont tout à fait rassurantes. La partie liquide, à moins de 10% de matière sèche, est délivrée gratuitement aux agriculteurs qui épandent cette fraction sur leurs champs et prairies. Il est à noter que la quantité épandable par ha est limitée par la législation européenne. La fraction solide a une teneur légèrement supérieure à 30% de matière sèche. Elle est commercialisée à raison de 10 euros par tonne.

Il est à noter que certains sites de biométhanisation peuvent délivrer leurs digestats aux exploitations en agriculture biologique. Il ne manque plus qu'une légère modification législative pour qu'il en soit de même pour OCE.

La CWaPE n'a toujours pas validé nos certificats verts. Entendons-nous bien, il n'y a pas de remise en question des certificats verts qui nous ont été octroyés, mais il y a tout simplement un retard administratif à la CWaPE, ce qui fait que nos déclarations de

production (la première a été rentrée en août 2017) n'ont pas encore été validées et, par conséquent, les certificats verts n'ont pas encore été mis à notre disposition en vue de les monnayer. Ceci a évidemment un impact négatif sur notre trésorerie... et nous avons commencé à entamer notre ligne de crédit qui, heureusement, avait été négociée anticipativement avec BNP Paribas.

Après cette mauvaise nouvelle, une bonne nouvelle : nous sommes en avance sur notre programme. Dès le mois d'août, nous avons dépassé notre objectif de fonctionnement à 94% du temps. C'est ce que montrent les graphiques suivants, la courbe en rouge indiquant l'objectif précité. Or, nous avons prévu 5-6 mois d'ajustement de cette production en prévoyant une montée en puissance progressive de 25% à 100% du temps de fonctionnement...



Sur les exercices 2013 à 2017¹, nous avons accumulé des pertes pour un montant de ± 62 k€. Le plan financier en prévoyait plus du double. Un décalage des amortissements (démarrage plus tard sans actualisation du plan financier initial) et un démarrage sur les chapeaux de roue expliquent en grande partie cette réduction des pertes.

Une situation comptable précise a été dressée au 31 décembre, elle présente un résultat positif de plus de 90.000 €. Si tout se passe bien, à la fin de l'exercice 2017-2018, nous aurons résorbé nos pertes cumulées et nous pourrions peut-être envisager un (petit) dividende, soit avec un an d'avance sur nos prévisions. Wait and see !

Autres chiffres intéressants :

- La production de gaz cumulée depuis la mise en route jusqu'au 28/02 s'élève à un peu plus de 2 millions de M³, brûlés à près de 98% dans le moteur, soit seulement 2% de gaz brûlé dans la torchère. Le taux de méthane est de l'ordre de 52-53%, soit un taux adapté au moteur.

Certes, l'idéal serait de consommer 100% du biogaz produit, mais cette proportion de 98% après 9 mois de fonctionnement ainsi que le taux stable de méthane sont des signes que l'outil est de mieux en mieux maîtrisé, en produisant du biogaz de bonne qualité et en quantité *just in time*.

- Depuis que le réseau de chaleur est opérationnel (10/12), le home d'Ochain a

¹ Pour rappel, l'exercice comptable d'Ochain Énergie va du 1er juillet au 30 juin.

consommé 380 MWh_{th} (équivalent à 38.000 litres de mazout), soit ± 35% de la chaleur produite sur la même période.

Composition du Conseil d'administration de OCE

Coopérateurs représentés	
Marc Installé, président	Émissions Zéro
Alain Damay	Émissions Zéro
Gregory Racelle	Gregory Racelle
Sébastien Ryhon	CORETEC Engineering

ENTRA

L'asbl Entr'Aide par le Travail (ENTRA) est une entreprise de travail adapté à Heppignies (Fleurus).

Une installation photovoltaïque a été montée par la société Enersol (Battice) sur les toitures de cette entreprise. Nous agissons en tant que tier-investisseur. La production d'électricité a démarré en février 2017. Le total pour 2017 a été de 288 MWh. A noter que la production photovoltaïque n'est réellement intéressante que si une proportion élevée (au moins 78%) de la production est autoconsommée. Ce critère entraine évidemment en ligne de compte en cas d'une participation d'Émissions Zéro dans le montage financier. Au terme de 10 ans, ENTRA deviendra propriétaire de l'installation photovoltaïque.



Quelques chiffres :

- 2 centrales photovoltaïque de 250 kWc et 100 kWc
- Au total, 1.346 panneaux installés de 260 Wc
- Investissement global : 390 k€
- Financement : 30% en fonds propres - 70% par emprunt auprès de la banque BELFIUS (taux = 1,45%)
- 2,4 CV / MWh
- Garantie production 308 MWh/an.

Ci-dessous, le compte de résultats prévisionnel sur la durée du contrat :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Redevance	4.875	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	1.625
Redevance	4.875	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	6.500	1.625
Certificats verts	45.009	47.998	47.998	47.282	47.282	47.282	46.460	46.460	46.460	46.460	1.451
Charges (CWaPE, certification, assurances, Intérêts)	-2.890	-7.128	-6.819	-6.505	-6.188	-5.866	-5.540	-5.209	-4.874	-4.535	-433
Amortissements	-35.750	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-39.000	-3.250
Impôt ISOC	-3.424	-2.447	-2.552	-2.416	-2.524	-2.633	-2.464	-2.577	-2.691	-2.806	0
Résultat net	7.820	5.923	6.127	5.861	6.071	6.283	5.956	6.174	6.395	6.619	-608

Monceau Hydro

Le site hydroélectrique Monceau Hydro est situé à Monceau-sur-Sambre. Nous agissons par apport d'un prêt subordonné à la société d'exploitation Monceau Hydro, détenue par le développeur wallon Hydro B. La fin de 2016 et les premiers mois de 2017 furent particulièrement secs, au point que l'étiage de la Sambre fut anormalement long. L'installation a été mise en service en mai 2017, avec une production insignifiante les premiers mois en raison évidemment de ce débit anormalement faible. La production n'a réellement démarré que fin novembre 2017. La production 2017 a été de 382 MWh.

Espérons que, les pluies revenues, le régime de la Sambre se normalise pour cette année 2018!

Petit rappel de la fiche technique de Monceau Hydro.

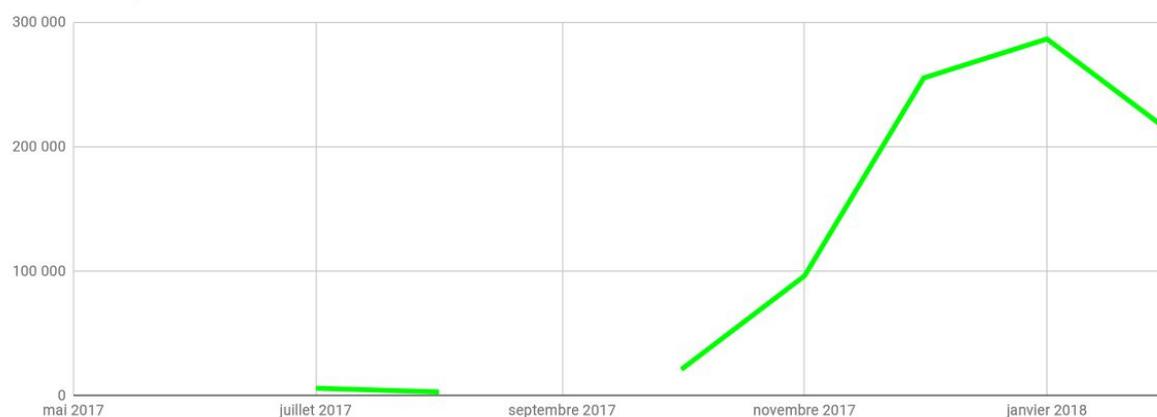
- Chute max : 4,75 m
- Débit moyen : 16,3 m³/sec
- Turbine : 3 vis d'Archimède



- Puissance installée : 605 kW
- Productible moyen (estimation) : 2,2 GWh/an
- Certificats verts : 2,5 CV/MWh

A noter que Télé-Sambre, la télévision locale de Charleroi, a réalisé un reportage sur l'une des phases du montage de Monceau Hydro. Il est disponible en suivant le lien : http://www.telesambre.be/monceau-manoeuvres-exceptionnelles-pour-l-installation-d-un-e-nouvelle-centrale_d_20011.html

Monceau Hydro - Production en kWh



Projet en cours de réalisation

Commune de Courcelles

En association avec la SPRL Enersol, (avec laquelle nous avons déjà collaboré pour ENTRA) nous avons emporté, en décembre 2017, un important appel d'offre de la commune de Courcelles, celle-ci désirant équiper les bâtiments publics de centrales photovoltaïques. Nous intervenons, tout comme pour ENTRA, en tant que tiers investisseur. Toutefois, la législation en matière d'énergie renouvelable ayant changé, les accords sont légèrement différents.

Quelques chiffres :

- Nombre de bâtiments/toitures : 20
(dont une ombrière à construire sur le parking en face de l'Hôtel de Ville).
- Nombre de sites : 17
- Nombre d'installations > 10 kVA (Certificats verts) : 7
- Nombre d'installations < 10 kVA (Prime Quali watt) : 13
- Nombre de panneaux - Surface totale : 2233 panneaux - 3.650 m²
- Puissance installée totale : 669,9 kWc
- Productible annuel estimé : ± 530 MWh/an
- Autoconsommation estimée (installations > 10 kVA) : ± 87%
- Investissement total : 1,1 M€
- Redevance + CV + Primes : ± 170 k€/an
- Certificats verts (CV) : 1,53 CV/MWh
- Durée du contrat : 10 ans.

Un des enjeux "non écrits" de ce marché public est le développement de la participation citoyenne locale. Les Courcellois seront invités à prendre part au projet en souscrivant des parts Émissions Zéro. Il est aussi question de proposer aux écoliers courcellois de devenir coopérateur EZ par un système d'épargne à raison de 5€ par semaine pour acquérir une part en fin d'année.

Voici un résumé d'une déclaration de M. Clersy, Président du CPAS avec les compétences échevinales pour l'énergie et la participation citoyenne, pour la commune de Courcelles. Il remet l'investissement d'EZ dans le contexte de Courcelles.

A partir du 30 juin prochain, la Commune de Courcelles sera dotée de plus de 3.640 m² de panneaux photovoltaïques. Dix-sept bâtiments verront leur toiture dotée de panneaux qui leur fourniront l'électricité nécessaire à leur fonctionnement : bâtiments scolaires, immeubles du CPAS, la crèche communale, le service technique, des ombrières sur le parking de l'hôtel de ville. La Commune s'inscrit dans le plan climat-énergie qui vise à réduire les émissions de CO₂ de 40 % à l'horizon 2030. L'enveloppe extérieure des bâtiments communaux a déjà été rénovée, à hauteur de trois millions d'euros.



Dans le cadre des panneaux photovoltaïques, ni la Commune ni le CPAS n'investissent. La coopérative Émission zéro intervient en tant que tiers-investisseur, elle finance l'opération, tandis qu'Enersol procédera à l'installation. Dans l'absolu, Courcelles sera la grande gagnante de l'opération puisqu'après une redevance communale de dix ans, les panneaux lui appartiendront totalement. L'entretien sera d'abord pris en charge par l'installateur. Par la suite, la Commune prendra le relais. Pour l'hôtel de ville, installer des

panneaux photovoltaïques n'était pas possible, d'un point de vue urbanistique. Des ombrières seront installées au-dessus du parking de l'administration communale. Les 3.646 m² de panneaux produiront 530.000 kWh d'électricité, soit l'équivalent de la consommation électrique de 150 ménages.

[résumé d'un article publié dans la lettre d'information Renouvelle]

REScoop-SOFICO

Début août 2016, la SOFICO (Société publique wallonne en charge du financement des voiries) a lancé une soumission pour la valorisation du potentiel énergétique du domaine public par l'exploitation d'éoliennes sur les aires de stationnement autoroutières.

Les coopératives Clef, Courant d'Air, Ecopower, Émissions Zéro et Ferréole, fédérées au sein des fédérations REScoop.Wallonie, et REScoop.Vlaanderen représentée par Ecopower, ont décidé de s'associer pour remettre, conjointement et solidairement, une offre à la SOFICO.

Sur les 17 sites envisagés, nous avons remporté le marché pour 2 sites situés sur la E42 : l'aire du Bois du Gard à Maisières (Mons) et l'aire de Genotte à Péruwelz. Ces 2 aires peuvent donc être équipées d'une éolienne.

Un comité de pilotage du projet s'est constitué avec 1 ou 2 représentants par coopérative. Sa première mission a été de désigner un bureau d'étude pour prendre en charge une partie du développement et assurer la coordination du projet. La coopérative CLEF, qui se proposait pour cette mission, a été mise en concurrence avec le bureau indépendant WattElse. Et finalement, c'est la proposition CLEF qui a été retenue.

Les premières pistes à explorer consistent à étudier l'opportunité d'installer plusieurs éoliennes dans le voisinage immédiat de ces aires de stationnement.

Projets en cours et statuts

Projets éoliens	Statut
Courcelles - Gouy-lez-piéton (Parc de 8 éoliennes - 20% pour la commune et la participation citoyenne)	Permis accordé Recours au Conseil d'Etat de la commune voisine Pont-à-Celles
Courcelles - échangeur R3 # E42 (Parc de 3 éoliennes - 20% pour la commune et la participation citoyenne)	Etude d'Incidence sur l'Environnement (EIE) en cours
Fernelmont -Luminus (1 éolienne)	Deux autres coopératives participeraient au capital de la future éolienne en appui à Champs d'Energie. EZ a été sollicité pour un prêt, ce que le CA d'EZ ne souhaite pas dans l'état actuel des choses. Depuis, EZ n'a plus été sollicité par Champs d'Energie. La Commune a décidé d'y participer.
Merbes-Le-Château (Parc de 10 éoliennes - 2 éoliennes citoyennes)	EIE en cours
Ans-Jupille (1 éolienne citoyenne sur 8)	ELICIO (filiale de NETHYS) prévoit une éolienne pour les citoyens. EZ a donc suivi ce dossier de 8 éoliennes en accord avec HesbEnergie. Une RIP s'est tenue le 1er mars 2018. l'EIE devrait prendre une année.

Projets hydro	Statut
La Platinerie (Canal de dérivation de la Sambre à Lobbes)	Le SPW nous impose une passe à poissons. Il s'agit d'un gros supplément de budget qui met le projet en danger. La réintroduction de la demande de permis est néanmoins en cours.
Ancien moulin de la scierie de Rivage (Sprimont)	Etude d'opportunité en cours

Projets photovoltaïques	Statut
Courcelles	En cours
Ressourceries Ath, Lessines, Mouscron, ...	Etude d'opportunité en cours
Enghien (Nautisport, bâtiments communaux)	Etude d'opportunité en cours
Gal Pays de l'Ourthe (écoles)	Etude d'opportunité en cours
Ohey	Etude d'opportunité en cours
Ath (PAED IDETA)	Etude d'opportunité en cours

Projet abandonné

Les pourparlers avec la famille MESTACH pour une participation EZ dans la coopérative BIOSPACE à GESVES ont été arrêtés. La famille ne pouvait accepter notre exigence d'entrer dans le capital à hauteur de 50% au moins.

Nouvelles participations

Brique de Terre scrl

En accord avec notre objet social, nous avons décidé d'entrer dans le capital fondateur de "Brique de Terre" pour 25.000 € et dans le capital variable pour le même montant. La constitution de cette nouvelle coopérative a eu lieu en septembre 2017, une constitution suivie de l'agrément CNC. C'était une exigence du CA d'Émissions Zéro.

La raison de cette décision: le réchauffement climatique est causé en partie par le chauffage des habitations. Comme le chauffage de l'habitat ancien est très énergivore, la rénovation de l'habitat ancien constitue une grande possibilité de diminution des émissions de CO2 dans notre pays.

Objets: la coopérative Brique de Terre (BdT) a pour but de réduire l'empreinte écologique des habitants en achetant des bâtiments anciens, en les rénovant, en les isolant écologiquement, et en les louant. Le cahier des charges de la rénovation vise à minimiser aussi bien l'énergie grise utilisée pour la rénovation du bâtiment que l'énergie consommée pour le chauffer. Les choix sont orientés pour utiliser l'énergie la plus propre possible en fonction de chaque bâtiment.



BdT propose ensuite la location de ses biens à des familles qui n'auraient pu effectuer cette rénovation, tout en ouvrant le capital de Brique de Terre aux locataires pour qu'une forme d'accession à la propriété puisse en découler.

Dès la constitution de Brique de Terre, ses dirigeants promettaient que le concept serait initié dès 2017-2018 sur une première maison à Charleroi, ville où les potentiels de

rénovation énergétique, écologique et de location sont importants.

Le C.A. d'Émissions Zéro peut se réjouir. Une première maison a été achetée, étape nécessaire pour entamer sa rénovation et son isolation.

COCITER scrI

Comme l'a décidé l'AGE du 21 juin 2017, nous sommes entrés dans le capital de COCITER à hauteur de 80.000 €. Normalement, cette participation devait se concrétiser en plusieurs années (40.000€ en 2017) mais vu les besoins en trésorerie de COCITER, le Conseil d'administration a décidé d'anticiper et de verser la 2ème tranche de 40.000 € en décembre 2017.

Renaud Corbet est le représentant d'Émissions Zéro dans le conseil d'administration de COCITER.

En 2017, Cociter a eu le renouvellement de son excellente note du comparateur Greenpeace pour l'électricité verte avec un 20/20 et 4 soleils. En décembre 2017, Cociter a atteint la barre des 2.200 clients, pour la plupart des clients résidentiels.

L'année 2018 sera pour Cociter une année de transition avec un passage à la grande licence de fourniture, c'est-à-dire à une fourniture de l'électricité en son nom propre et non plus via un intermédiaire comme auparavant. Ce passage à la vitesse supérieure nécessite :

- la signature d'un contrat avec un équilibreur chargé de se fournir en électricité au plus près de la consommation réelle des clients de Cociter, quart d'heure par quart d'heure. Ce contrat a été signé en décembre 2017;

- la signature de contrats de fourniture avec les différents GRD Wallons (ORES, RESA, etc.) chez qui il faut déposer des garanties correspondant à trois mois de frais de transport et de distribution d'électricité des clients de Cociter. Ce processus est en cours;

- la mise en place d'un logiciel spécifique pour gérer la fourniture des clients, ce logiciel est aujourd'hui opérationnel, et l'équipe de Cociter est en train de le prendre en main.

Cette grande licence permettra à Cociter d'être présent sur le simulateur de CWaPE, la référence pour comparer le prix de l'électricité en Wallonie.

Cociter est en bonne voie pour atteindre l'équilibre financier même si l'entreprise n'y est pas encore, nous espérons que l'année 2018 tiendra ses promesses pour dépasser la barre des 3.000 clients.

Chaque client supplémentaire est un pas de plus vers la sécurité financière de l'entreprise et une assurance que l'investissement d'Émissions Zéro est en sécurité. De plus, pour un coopérateur d'Émissions Zéro, acheter son électricité chez Cociter revient à consommer une partie de l'électricité produite par Ochain Energie. En effet, Cociter achète son électricité chez le grossiste à qui Ochain Energie la vend.

L'avenir de Cociter passe par une augmentation substantielle de son nombre de clients, avec un objectif d'atteindre 5.000 clients le plus rapidement possible. Cet objectif ambitieux nécessitera d'ajouter de nouveaux moyens financiers afin, notamment, de renforcer l'équipe opérationnelle et pouvoir fournir aux GRD les garanties financières imposées par la réglementation.

Nous réitérons notre appel à ce que nos coopérateurs se fournissent chez Cociter, ou alternativement chez Energie2030!

Les 10 ans d'Émissions Zéro

Pour fêter dignement le 10e anniversaire de la fondation de la coopérative citoyenne Émissions Zéro, le CA a invité tous les coopérateurs à visiter trois des sites en production. C'est ainsi que des cars, venant d'Arlon, Bruxelles, Tournai et Verviers convergèrent tout d'abord vers Ochain où une tente avait été installée pour recevoir les coopérateurs en toute quiétude. (A ce sujet, il convient d'ajouter que cette tente fut utilisée le vendredi 29 septembre pour l'inauguration officielle du site d'Ochain Energie, et le samedi 30 pour accueillir les habitants d'Ochain et environs ainsi que des professionnels intéressés par la biométhanisation.) Après la visite ponctuée d'explications de Grégory Racelle, cheville ouvrière du projet, repas, départ vers Monceau/Sambre, où le manque d'eau dans la Sambre empêchait toute production hydroélectrique. Puis en route vers nos éoliennes. En revanche, à Dour et Quiévrain, le vent s'étant levé, les éoliennes de MHP fonctionnaient. Un budget de 10.000 euros avait été prévu pour la journée du dimanche 1er octobre, tout devant être gratuit pour les coopérateurs. La compilation des factures (location de la tente, les repas, les transports...) correspond à 90% du budget prévu.

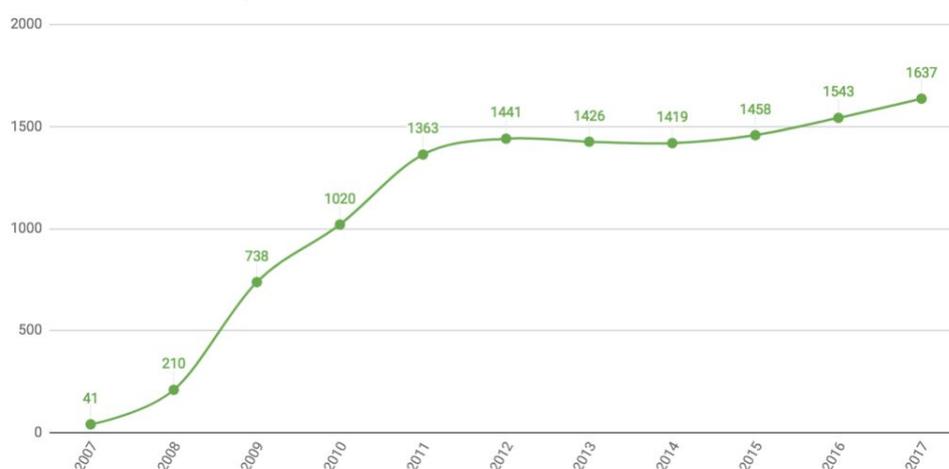
Les coopérateurs d'Émissions Zéro et parts: évolution

	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016	Fin 2017
Coopérateurs	1.426	1.419	1.458	1.545	1.637
Parts	8.750	8.288	8.663	9.443	10.172
Moyenne parts / coop.	6,07	5,84	5,94	6,11	6,21

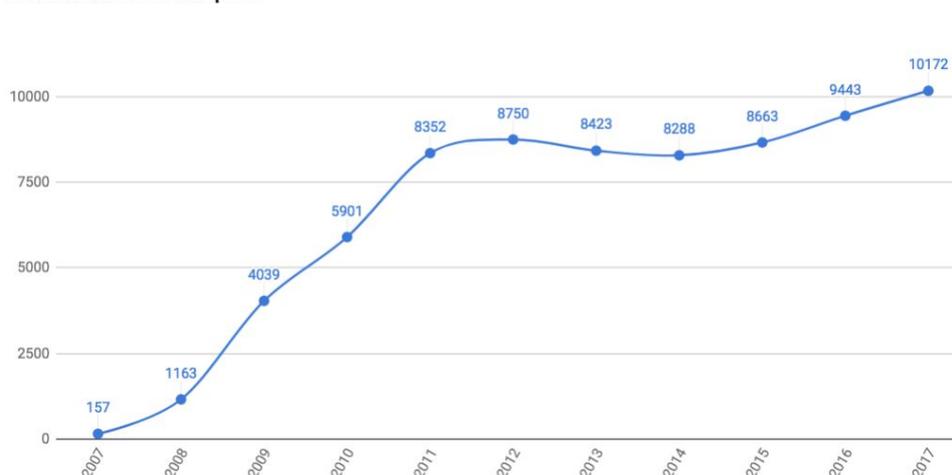
La croissance du nombre de nos coopérateurs et de parts sociales s'est poursuivie en 2017 de façon semblable à l'année précédente: une petite centaine de coopérateurs supplémentaires et environ 850 parts de plus au capital souscrit.

Les 1637 coopérateurs comprennent 20 personnes morales (135 parts). Les Iles de Paix asbl nous ont notamment rejoint en 2017 suite à un legs.

Evolution du nombre de coopérateurs



Evolution du nombre de parts



Voici un résumé des opérations en 2017 :

	Parts	Coopérateurs
Nouvelles souscriptions	+843	+95
Retraits & démissions	-114	-18
Cessions	(589)	+17
Total :	+729	+94

Toutes les demandes de retrait en 2017 ont été acceptées par le CA.

Le GT Administration des Coopérateurs a continué à s'atteler au cas des coopérateurs inscrits comme couple. En 2016, il avait semblé nécessaire d'inviter les couples-coopérateurs à modifier leur situation pour détenir les parts personnellement. En effet les parts de sociétés coopératives sont nominatives, le droit de vote en AG est un coopérateur = 1 voix, et le nombre de parts qui peuvent être souscrites par personne physique est limité depuis 2014.

Il a été rappelé par divers moyens aux coopérateurs concernées de bien vouloir nous indiquer comment corriger leur situation. A chaque fois le registre a été adapté et de nouveaux certificats ont pu être émis. Il ne reste maintenant plus que 12 coopérateurs dans ce cas.

Coopérateurs...	Mars 2016	Fév. 2017	Fév. 2018
sans numéro de compte pour paiement de dividendes	32	25	24
sans adresse courriel	89	77	73
sans aucune coordonnée	4	4	4
en couple	111	90	12

L'activité fourniture en 2017

Fin décembre 2017, la fourniture à nos coopérateurs s'établissait comme suit :

- La fourniture par E 2030

Année	Nombre de domiciles	Moins de 4 parts	4 parts et plus
Fin 2017	206	36	170
Fin 2016	183	64	119

- La fourniture par COCITER

Année	Nombre de domiciles	Moins de 4 parts	4 parts et plus
2017	12		

Au 31 décembre 2017, 12 coopérateurs (domicile) étaient inscrits à COCITER.

La gestion avec E2030

Suite aux amendements acceptés de commun accord pour la convention passée avec E2030 Agence sa en juin 2012, les coopérateurs inscrits à la fourniture sont inscrits par Émissions Zéro à cette fourniture. Cela nous a permis d'avoir une meilleure information sur nos coopérateurs nouvellement Inscrits à la fourniture et de recevoir une facture détaillée mensuelle des renouvellements. Nous pouvons donc suivre mois par mois les renouvellements ou non renouvellement en fin de contrat.

Diverses causes peuvent justifier une fin de contrat : déménagement à l'étranger, regroupement dans un même domicile... C'est ainsi qu'en 2017, nous avons dû acter quelque 7 fins de contrat prématurées.

Nous avons dès lors informé tous nos coopérateurs, inscrits à E 2030 et n'ayant pas 4 parts, à propos des règles en vigueur à la fin de contrat. Cette règle est la suivante: EZ rembourse le montant de la redevance à E2030 à tous ces coopérateurs à condition qu'ils aient au minimum 4 parts.

Et donc, pour se mettre en règle, ils doivent en fin de contrat, choisir entre « acquérir 4 parts », ou:

– s'ils sont Wallons, choisir un autre fournisseur comme COCITER que nous recommandons,

– s'ils sont Bruxellois, poursuivre avec E2030 à titre personnel comme coopérateur anciennement fourni par E2030 et obtenir une redevance réduite à 100 € sans avoir droit pour autant à la ristourne donnée par EZ.

Avec E2030, nous avons convenu qu'un retrait devait se faire à la date anniversaire de la prise de contrat. Ainsi, la ristourne versée porte sur une année entière. Si ce n'est pas le cas, il est difficile de récupérer la redevance versée pour une année commencée.

Nous avons donc invité par lettre nos coopérateurs à respecter tout au moins l'année de leur contrat en cours avant de changer de fournisseur et avons demandé un accusé de réception. Sur les 36 coopérateurs concernés (30 wallons et 6 bruxellois), plusieurs ont déjà accusé réception. Un rappel a été envoyé à ceux qui n'avaient pas encore répondu.

La gestion avec COCITER

L'AGE du 21 juin 2017 a décidé à l'unanimité d'entrer dans le capital de COCITER, comme partenaire pour la fourniture. Nos coopérateurs peuvent directement s'inscrire auprès de COCITER. Nous restons, bien sûr, à leur disposition pour les aider à s'y inscrire. Tous les 2 mois, nous sommes informés des nouvelles affiliations de nos coopérateurs.

Les Groupes de Travail (GT)

Le GT Projets

Comme vous avez pu le lire, le GT Projets est présent sur beaucoup de fronts...

Outre ces projets qui visent essentiellement à développer des moyens de production d'énergie, nous avons planché sur la mise au point d'un modèle de cahier spécial des charges (CSC) à destination des communes. Ce modèle de CSC intègre, voire rend obligatoire, la participation citoyenne dans les marchés publics en vue d'équiper les bâtiments publics de panneaux photovoltaïques en mode tiers investissement.

La rédaction de ce modèle a été confiée à Thierry Laureys, consultant spécialisé dans l'accompagnement des communes dans le cadre de Plans d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat. Après plusieurs semaines d'échanges – consultation d'un juriste spécialisé dans les marchés publics, validation auprès de l'Union des Villes et Communes de Wallonie, validation auprès de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux et de l'Action sociale (SPW), validation par notre GT Gouvernance –, nous disposons maintenant d'un modèle de CSC qui devrait avantager les coopératives citoyennes dans ce genre de marché. Nous avons l'intention de partager ce document avec les coopératives REScoop.

Le GT Fourniture

Le Groupe de Travail Fourniture est composé de Giovanni BURLIN, Thierry LAMOULINE, Bruno DE BEL, Marc INSTALLE, Renaud CORBET, Claude DELCOURT, Jean LEGROS.

Jean PILLIEZ assure l'envoi des mails à la demande du GT Fourniture.

Plusieurs réunions se sont tenues par SKYPE en 2017:

– **les 10 et 24 janvier :**

- préparation d'amendements au Contrat Cadre signé avec Energie 2030 Agence;

- réflexions sur une entrée d'EZ dans le capital de COCITER
- **le 6 mars**:
- préparation du rapport du GT Fourniture pour l'AGO d'EZ:
- clôture du projet de modifications à apporter au Contrat Cadre avec E2030 Agence;
- préparation d'une rencontre d'EZ avec COCITER.
- NB: L'AGE du 21 juin a approuvé l'entrée d'EZ au capital de la coopérative COCITER.
- **le 5 juillet** : approbation du formulaire EZ pour l'inscription de nos coopérateurs à la fourniture par E2030 Agence.
- **4 septembre** : mise au point des modifications à apporter au site web pour présenter conjointement les fournitures auprès de E2030 Agence et de COCITER.
- **9 octobre** :
- dernière relecture pour la présentation des 2 fournitures sur le site web;
- préparation d'une campagne « fourniture » auprès des coopérateurs (nb: le CA a demandé d'attendre la fin des négociations sur l'entrée d'EZ dans COCITER).
- **6 et 7 décembre** : « campagne ciblée » auprès de nos coopérateurs en faveur de nos 2 fournisseurs : mise au point des lettres à envoyer selon les catégories suivantes :
- coopérateurs non fournis par E2030 ou COCITER :
- Coopérateurs wallons détenant moins de 4 parts;
- Coopérateurs wallons détenant 4 parts et plus;
- Coopérateurs Bruxellois détenant moins de 4 parts;
- Coopérateurs Bruxellois détenant 4 parts et plus.
- coopérateurs wallons et bruxellois fournis par E2030 et ne détenant pas 4 parts.

La campagne ciblée proposée par le GT Fourniture, et relue par le GT Communication, a été approuvée par le CA du 8 décembre.

Le GT communication

Le GT communication, sous la présidence de Michaël Delhaye, rédige les informations à destination des coopérateurs. Il n'est pas évident de maintenir une cadence d'information tous les 3 ou 4 mois.

Par ailleurs, les dépliants sont mis à jour. Ce fut le cas cette année, vu l'évolution de nos unités de production.

Le GT communication, aidé en cela par d'autres GT et des coopérateurs locaux, assure la tenue du stand Émissions Zéro, celui de RescoopW ou de "coopératives à la carte" à l'occasion de foires ou de salons dont le thème, ou l'un des thèmes, a trait aux énergies renouvelables. Ce fut notamment le cas à la fête du développement durable à Frameries, au salon Chrysalide à Quiévrain... pour ne prendre que ces exemples. Mais ils sont bien plus nombreux. Merci à nos coopérateurs qui "mouillent leur maillot" pendant ces journées.

Notre communication se fait à divers niveaux (formation, lettres d'infos, nouveau dépliant, Casper EZ, Forum Loomio, Facebook, Tweeter, divers salons). Elle requiert pratiquement journalièrement notre attention et énergie.

Le GT Informatique

Le GT Informatique, en sus de la gestion courante, a veillé à mettre en place plus de sécurité sur sa plate-forme. Le site est passé en HTTPS, un protocole nécessitant un certificat, mais garantissant la sécurité lors du surf, et surtout lors de la maintenance du registre électronique.

Des sauvegardes journalières du registre sont effectuées et stockées à plusieurs endroits.

Le Drive est également sauvegardé chaque mois, pour conserver nos documents et archives.

Que ce soit pour le calcul des dividendes, l'envoi des attestations ou le formulaire d'inscription, une solution informatique solide et long terme a été développée par le GT en parallèle des activités de bénévolat et a été proposée à prix coûtant.

Le déploiement a démarré en 2018.

Le GT Finances

Les bénévoles et la comptabilité.

Depuis 2015, une petite équipe de bénévoles se charge de la comptabilité journalière de la coopérative sous la supervision de Alain Damay. Nous faisons encore appel à divers experts pour des missions plus pointues ou officielles (Bilan format BNB et déclaration fiscale) et chaque année, les vérificateurs aux comptes s'acquittent avec zèle de leur tâche.

Composition et affectation des membres du GT Finances

Alain Damay coordonne le GT et se charge du suivi de la trésorerie et du budget.

Dans la deuxième moitié de l'année 2017, notre équipe s'est un peu rétrécie : si Karin Vanraes et Claudine Baudeaux restent sur le pont pour aider Alain Damay, Jo Fotia a été appelé à d'autres tâches et François Lhioreau a dû nous quitter. Si ceci ne nous pose pas de problème dans l'immédiat, un-e bénévole supplémentaire serait le-a bienvenu-e afin d'assurer la pérennité du travail en cas de défection de l'une des deux.

L'équipe fournit aux administrateurs les synthèses trimestrielles qui leur permettent de piloter économiquement la société, établit le bilan en fin d'exercice et assure la coordination avec les experts extérieurs.

Le GT Secrétariat

Le secrétariat est composé de trois membres : Karin Vanraes, Claude Delcourt et Claudine Baudeaux.

Leur tâche est multiple :

- Assurer la gestion des services Mundo: badges d'accès, réservation des salles et quota d'heures d'utilisation, prévoir le matériel nécessaire aux réunions et réception, scanner et redistribuer les courriers papier;
- Lire et transférer les courriels reçus;
- Assurer le secrétariat du Conseil d'administration : préparer l'ordre du jour; participer aux réunions, rédiger les P.V., les faire signer et compléter le registre;
- Rédiger et envoyer les documents à faire paraître au Moniteur belge;
- Organiser les Assemblées générales.

En conclusion : le GT secrétariat fait un peu de tout, avec enthousiasme et bonne humeur.

Le GT Gouvernance

Le GT Gouvernance s'est particulièrement penché sur les problématiques liées à la

confidentialité des données.

Un travail de révision des statuts est en cours, afin de simplifier les tâches administratives, et de réfléchir à notre objet social. Ce travail pourrait déboucher sur une AG extraordinaire afin d'entériner ces modifications dans notre ROI et nos statuts.

Le Conseil Consultatif de Coopérateurs (CCdC)

Tout coopérateur concerné par la vie de la coopérative et qui aurait un petit moment de liberté les derniers vendredi des mois pairs et le dernier mercredi des mois impairs peut assister aux débats du CCdC.

Pour illustrer les actions et réflexions exprimées par le CCdC au cours de 2016-2017 et vous sensibiliser à la nécessaire implication de plus de coopérateurs dans la vie de la coopérative, veuillez trouver ci-après 2 questions qui ont été adressées au CA.

1) COCITER ?:

"Le CCdC invite le CA à réfléchir à suspendre en tout cas pour les nouveaux contrats en wallonie la ristourne "offerte à Energie 2030", tant que Cociter ne permet pas d'offrir un avantage similaire.

L'idée serait d'éviter une concurrence déloyale entre les deux offres alors que notre capital dans Cociter est en situation de risque en l'absence d'avantage."

Cette réflexion, devrait intégrer que Cociter est **Notre propriété commune** avec tous les autres partenaires et que nous avons une Grande responsabilité dans cette entreprise partagée. Dès lors, ne nous incombe-t-il pas, au vu de notre investissement important, d'avoir une cohérence également de gestion en incitant Cociter de prendre toutes les initiatives utiles et nécessaires pour en assurer la réussite ?

Le CA de EZ ne doit-il pas agir au-delà de déléguer un administrateur au CA de Cociter ?

Le CA EZ ne doit-il pas collectivement initier des contacts avec les partenaires pour notamment:

- convaincre du bien-fondé de l'avantage via la fourniture (mis en oeuvre par exemple par EZ via le fournisseur Energie2030) ?

et

- contribuer à mettre en oeuvre un avantage "matériel" via la fourniture?

Et seulement après avoir envisagé, notamment, ces questions et leur réponses, considérer l'intérêt de maintenir la ristourne "offerte à Energie 2030", si, nos partenaires dans Cociter nous ont convaincu de son non-intérêt ? (si nous n'arrivons pas à convaincre les partenaires de l'intérêt et si nous n'arrivons pas, ensemble, à le mettre en place).

Dans le même esprit, le CCdC se fait le porte-parole d'un coopérateur qui demanderait: Quel est notre avantage d'être investi dans Cociter au vu des 80.000€ déjà "dépensés"?

Nous sommes bien conscient qu'il s'agit d'une décision d'AG mais nous voudrions connaître comment le CA donne sens à cette décision d'AG?

2) Rentabilité des projets ? :

Nous avons longuement échangé au sujet de la participation bénévole. Il ressort de ces échanges que la reconnaissance du travail des bénévoles est indispensable à la poursuite de leur implication. Il nous semble évident que la valorisation des bénévoles passe par une conscientisation de la force (quantité) de travail qu'ils fournissent. Cette prise de conscience doit prendre en compte nos spécificités, notre non professionnalisation (<> de 8h/jour dans un bureau commun), notre nécessité de faire avec des disponibilités limitées et des moyens financiers restreints. Une tâche prise en charge par un bénévole peut lui demander 2-3 fois le temps d'un professionnel, non par incapacité, mais par absence d'environnement professionnel.

Eviter le modèle technocratique et maintenir le caractère citoyen passent aussi par la présence de bénévoles.

Aussi pour s'assurer que les bénévoles restent, nous avons l'obligation de vérifier que le rythme de travail leur convient qu'il n'est pas trop soutenu ou dangereux pour certains. Mais également de s'assurer que nos projets restent rentables même s'il faut les faire réaliser par des ressources payantes.

Il nous faut également réfléchir à notre devoir de formation. La complexité des investissements fort nombreux exigent le partage de connaissances et la répartition du savoir sur plusieurs personnes. Nous souhaitons que la formation ne soit pas vue comme une perte de temps ou un frein à l'utilisation des fonds confiés par les coopérateurs mais comme un investissement susceptible d'éviter le découragement des bénévoles. Et comme ces bénévoles ont souvent d'autres engagements (voir le film "Demain"), montrer à nouveau que tout cela va bien dans le même sens.

En résumé le CCdC demande une quantification réaliste de la charge de travail offerte par les bénévoles, une estimation de la rentabilité des projets qui valorise l'implication des bénévoles et la stratégie de formation pour attirer et retenir les bénévoles.

Relations extérieures d'Émissions Zéro

Nos relations extérieures ont trait à des associations telles que Rescoop Wallonie, Apere, Edora, NewB, Financité, Valbiom...). Chacune de ces associations a des fonctions différentes.

REScoop Wallonie fédère 13 coopératives. Dix produisent de l'électricité à partir d'éoliennes, de photovoltaïques, d'hydroélectricité, et de l'unité de biométhanisation Ochain Energie (électricité + chaleur). Les 13 coopératives réunissent 9.300 coopérateurs. Il est à noter que notre coopérative Émissions Zéro est la seule coopérative qui soit active dans ces 4 registres. Cela explique ce qui suit.

L'Apere asbl: Association pour la Promotion des Energies Renouvelables

Edora fédère les acteurs économiques actifs dans le secteur des énergies renouvelables éolien, photovoltaïque, hydroélectrique, biomasse, biogaz...

ValBiom réunit les connaissances techniques, économiques, environnementales et législatives propres aux secteurs des bioénergies et produits biobasés.

NewB fédère plus de 150 organisations et plus de 50.000 citoyens qui souhaitent mettre sur pied une nouvelle banque coopérative.

Financité est la référence dans le domaine de la finance responsable et solidaire en Belgique.

Des représentants EZ ont participé à des réunions de travail ou suivi des dossiers chez Edora, Valbiom, Financité, REScoop, etc. Il est en effet absolument nécessaire de se tenir au courant des évolutions techniques et législatives présentes et futures dans les différentes formes de production d'énergies renouvelables mais aussi de fourniture d'électricité. Il importe également de faire passer des messages aux autorités qui envisagent de modifier des législations. La modification des certificats verts, par exemple, peut mettre une filière en péril, malgré que l'Union Européenne impose des évolutions à la hausse dans la production des énergies renouvelables. Un exemple: avant de se lancer dans la nouvelle filière qu'est pour nous le photovoltaïque, Alain Damay et Marc Installé ont participé à un GT Edora sur le PV. Pour l'éolien, Alain a suivi et échangé sur le dossier de mise en cause des conditions sectorielles chez Edora (à mettre en relation avec les peignes de MHP), il a suivi une formation de 2 jours chez Financité sur le financement alternatif ainsi qu'à une conférence-débat sur la révision du code des sociétés, car le statut des coopératives (scrl) pourrait se modifier. Marc Installé, Jean Pilliez et Joseph François ont aussi participé à des séminaires, notamment à une conférence européenne sur les énergies renouvelables à Eupen. A ce propos, nous déplorons avec d'autres que la Belgique n'est pas nécessairement dans les meilleures dispositions pour réaliser la transition énergétique. La complexité du paysage institutionnel (4 ministres de l'Energie...) n'explique pas tout! La saga des certificats verts et les attermolements au sujet de Doel et Tihange en sont des illustrations. Mais moins médiatisé et pourtant très préoccupant est le cadre juridique incertain et complexe (innombrables recours au conseil d'Etat) qui plombe les initiatives, en matière éolienne principalement.